

Le point sur les négociations EC

17 octobre 2011

Les parties se sont rencontrées à la table les 11, 12 et 13 octobre pour amorcer la négociation des propositions expliquées le 1^{er} septembre. Elles se sont entendues sur un petit nombre de modifications de formulation qui ne touchent en rien aux droits.

Sur les propositions de fond, l'employeur a affirmé clairement n'être pas disposé à accepter de propositions de l'ACEP avant d'avoir une meilleure idée des paramètres généraux d'une entente possible à la table. Pour sa part, l'ACEP a adopté la position qu'elle ne serait pas la seule partie à la table à accepter des propositions de l'autre partie. Ainsi, le peu de progrès réalisé vient du fait que les deux parties ont retiré de la table quelques-unes de leurs propositions les moins importantes. Du point de vue de l'équipe de négociation EC, on a beaucoup parlé, mais peu accompli. Sur la plupart des enjeux, les parties n'ont rien conclu, dans un sens comme dans l'autre.

Les parties ont convenu d'allonger les heures de négociation à la table aux prochaines dates fixées, les 22, 23 et 24 novembre. Outre ces trois jours, trois autres journées sont prévues en décembre pour les négociations EC. En novembre, l'ACEP présentera une proposition salariale globale fondée sur les relativités internes et externes. L'Association utilisera une forme d'appariement avec des emplois du secteur privé pour les relativités externes, de même qu'un examen longitudinal des salaires dans la fonction publique comparant les divers groupes professionnels sur une période de dix ans.